Budget 1998: état prévisionnel PE

1997/2002(BUD) - 21/05/1997

Adoption du rapport de M. John TOMLINSON (PSE,UK). Le rapport propose d'arrêter l'état prévisionnel du PE pour l'exercice 98 à hauteur de 912,25 Mécus. Ceci représente une quote part pour le PE des 20,09 % du total des crédits pour la rubrique 5 - dépenses administratives des institutions. Le rapport prévoit entre autres le gel des frais de voyages des membres et rappelle que le groupe de travail sur les indemnités, charges et dépenses des membres de l'institution doit donner rapidement ses conclusions. Il prévoit le gel de l'organigramme des effectifs du Secrétariat général, prévoit des crédits pour 11 sessions plénières à Strasbourg et 7 sessions courtes à Bruxelles préconisant un meilleur contrôle des frais de mission. Par ailleurs, il propose la budgétisation des loyers des bâtiments Belliard et la cession du bâtiment Van Maerlant au profit des CES/Comité des régions. Le total des crédits prévus pour les besoins liés aux bâtiments (notamment D3 à Bruxelles et IP4 à Strasbourg) s'élève à 153,2 mécus. Le rapport demande aussi une mise au point d'une stratégie informatique claire et la refonte du projet Epicentre, une révision des actions de formation professionnelle avec priorité à la gestion du personnel et aux compétences financières, un examen strict des subventions directes et indirectes accordées aux restaurants et cantines, etc...